

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 07-janv.-2015 Date de révision : 26-mars-2018 Version 3

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 9084 Nom du produit Imatinib

Reach registration number Cette substance / mélange contient uniquement des ingrédients qui ont été enregistrés ou

sont exonérés d'enregistrement, conformément au Règlement (CE) n ° 1907/2006.

Contient

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement Fabricant

dans I'UE) Cell Signaling Technology, Inc.

Cell Signaling Technology Europe B.V. 3 Trask Lane
Schuttersveld 2 Danvers, MA 01923
2316 ZA Leiden United States

The Netherlands TEL: +1 978 867 2300 TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +1 978 867 2400

FAX: +31 (0)71 891 0098

Website www.cellsignal.com Adresse e-mail info@cellsignal.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year

+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Cancérogénicité	Catégorie 2 - (H351)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B - (H360Df)
Effets sur ou via l'allaitement	Effets sur ou via l'allaitement - (H362)
Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1 - (H372)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Hazard statement(s)

H351 - Susceptible de provoquer le cancer en cas d'ingestion

H360Df - Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité

H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Declaración (s) de Precaución

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P263 - Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes Imatinib Mesylate;

Gleevec;

4-[(4-Methyl-1-piperazinyl)methyl]-N- [4-methyl-3-[[4-(3-pyridinyl)-2-pyrimidinyl]amino]-13

phenyl]benzamide methanesulfonate

Formule C₂₉H₃₁N₇O•CH₄SO₃

Nature chimique Monoconstituent substance.

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Benzamide, 4-((4-methyl-1-piperazinyl)methyl)-N-(4-methyl-3-((4-(3-pyridinyl)-2-pyrimidin yl)amino)phenyl)-, monomethanesulfonate		100	-	Carc. 2 (H351) Repr. 1B (H360Df) Lact. (H362) STOT RE 1 (H372) Aquatic Chronic 3 (H412)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes

persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

contaminés et les chaussures.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausées. Vomissements. Diarrhées. Œdème. douleur musculaire. Une variété d'événements défavorables représentent la rétention liquide locale ou générale comprenant l'épanchement pleural, l'ascite, l'oedème pulmonaire et le gain de poids rapide avec ou sans l'oedème superficiel.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction déconseillés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristesUtiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endi

Méthodes de nettoyage

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Utiliser un équipement de protection individuelle. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec.

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter la formation de poussières. Nettoyer soigneusement la surface

contaminée.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau

Protection des mains Gants imperméables.

Autres Porter un vêtement de protection approprié.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection **Protection respiratoire**

respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Solide État physique

Aspect Poudre Cristalline Couleur Blanc cassé - Jaune

Odeur Aucune information disponible Seuil olfactif Aucune information disponible

Remarques • Méthode Propriété Valeurs

Aucune information disponible pН 203-224 °C Point de fusion /congélation

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune information disponible

d'ébullition Point d'éclair Aucune information disponible Aucune information disponible Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible Limite supérieure d'inflammabilité Aucune information disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucune information disponible Aucune information disponible Pression de vapeur

9084 Imatinib

Aucune information disponible

Densité de vapeurAucune information disponibleDensité relativeAucune information disponible

Solubilité partiellement soluble 200 mg/ml Miscible

Coefficient de partage :

n-octanol/eau

 Température d'auto-inflammabilité
 Aucune information disponible

 Température de décomposition
 Aucune information disponible

 Viscosité
 Aucune information disponible

 Propriétés explosives
 Aucune information disponible

Propriétés explosives
Propriétés
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Comburantes

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible

Masse molaire 589.71 g/mol

Solubilité dans d'autres solvants Soluble dans le diméthylsulfoxyde (DMSO) @ 100 mg/mL

Teneur en COV DensitéAucune information disponible
Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationPeut provoquer une irritation des voies respiratoires.Contact oculaireEn cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau Peut provoguer une irritation.

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale,

nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes

Nausées. Vomissements. Diarrhées. Œdème. douleur musculaire. Une variété d'événements défavorables représentent la rétention liquide locale ou générale comprenant l'épanchement pleural, l'ascite, l'oedème pulmonaire et le gain de poids rapide avec ou

Corrosion cutanée/irritation cutanée non applicable.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Sensibilisation Effets mutagènes

Effets cancérogènes

Toxicité pour la reproduction

Tératogénicité

STOT - exposition unique STOT - exposition répétée

Effets sur certains organes cibles

sans l'oedème superficiel.

Aucune information disponible.

Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire.

Le poids de la preuve démontre que ce matériel n'est pas génotoxique: Négatif dans un test

du micronoyau in vivo chez le rat. Négatif dans le test d'Ames. Les aberrations

chromosomiques provoquées in vitro dans les cellules d'ovaire de hamster chinois (CHO). Dans une étude de 2 ans sur l'alimentation des rats, il y avait des preuves d'un effet cancérogène du mésylate d'imatinib dans les reins, la vessie, la glande préputiale et la glande clitoridienne. La dose sans effet nocif observé (NOAEL) pour les différents organes cibles présentant des lésions néoplasiques pourrait être établie comme suit: 30 mg / kg / jour pour les reins et la vessie et 15 mg / kg / jour pour les glandes préputiales et

clitoridiennes.

Ce matériel est classé comme catégorie de grossesse D: preuve positive de risque. Dans une étude sur la fertilité chez des rats mâles traités pendant 70 jours avant l'accouplement, les poids testiculaires et épididymaires et le pourcentage de spermatozoïdes mobiles ont été réduits à 60 mg / kg. Cela n'a pas été observé à des doses = 20 mg / kg. Chez les rats femelles allaitant avec du mésylate d'imatinib à 45 mg / kg du sixième jour de gestation iusqu'à la fin de la lactation, des pertes vaginales rouges ont été observées aux jours gestationnels 14 et 15. Chez les rates en lactation recevant 100 mg / kg. l'imatinib et ses métabolites étaient largement excrété dans le lait. La concentration dans le lait était environ trois fois plus élevée que dans le plasma. On estime qu'environ 1,5% d'une dose maternelle est excrétée dans le lait, ce qui équivaut à une dose pour l'enfant de 30% de la dose maternelle par unité de poids corporel. Des rats mâles et femelles ont été exposés in utero à une dose maternelle de mésylate d'imatinib de 45 mg / kg à partir du sixième jour de la gestation et à travers le lait pendant la période de lactation. Ces animaux n'ont ensuite reçu aucune exposition à l'imatinib pendant près de 2 mois. Les poids corporels ont été réduits de la naissance jusqu'au sacrifice terminal chez ces rats. Bien que la fertilité n'ait pas été affectée, une perte fœtale a été observée lorsque ces animaux mâles et femelles ont été

Le mésylate d'imatinib était tératogène chez le rat lorsqu'il était administré pendant l'organogenèse à des doses = 100 mg / kg. Les effets tératogènes comprennent l'exencéphalie ou l'encéphalocèle, les os pariétaux absents / réduits et les os pariétaux absents. Des rats femelles ayant reçu une dose de 45 mg / kg ont présenté une perte post-implantation importante, soit une résorption fœtale précoce ou des mortinaissances, des bébés non viables et une mortalité précoce entre les jours 0 et 4 du post-partum. a été noté chez tous les animaux. La perte fœtale n'a pas été observée aux doses = 30 mg / kg.

Aucune information disponible.

Une toxicité hépatique sévère a été observée chez des chiens traités pendant 2 semaines, avec des enzymes hépatiques élevées, une nécrose hépatocellulaire, une nécrose des voies biliaires et une hyperplasie des voies biliaires. Une toxicité rénale a été observée chez des singes traités pendant 2 semaines, avec une minéralisation focale et une dilatation des tubules rénaux et une néphrose tubulaire. Augmentation de l'azote uréique du sang et de la créatinine ont été observés chez plusieurs de ces animaux. Un taux accru d'infections opportunistes a été observé avec le traitement chronique par imatinib dans des études sur des animaux de laboratoire. Dans une étude de 39 semaines sur des singes, le traitement par l'imatinib a entraîné une aggravation des infections palustres normalement supprimées chez ces animaux. Une lymphopénie a été observée chez les animaux (comme

chez les humains).

Foie, Rein, Système immunitaire, Tractus gastro-intestinal (GI).

Aucune information disponible. Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Danger par aspiration

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les
			autres invertébrés aquatiques
Benzamide,	N0EC 0.96 mg/L (Selenastrum	LC50 82 mg/L (Cyprinus carpio) 96	EC50 80 mg/L (Daphnia magna) 48
4-((4-methyl-1-piperazinyl)methyl)-N	capricornutum) 72 h	h	h
-(4-methyl-3-((4-(3-pyridinyl)-2-pyri			
midinyl)amino)phenyl)-,			
monomethanesulfonate			

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

100% du mélange se compose de composants de dangers inconnus pour le milieu

aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable. 9-12% période de 28 jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Facteur de bioconcentration (BCF) Bioaccumulation peu probable. Aucune information disponible

Nom chimique	Octanol-Water Partition Coefficient
Benzamide,	< 3.0
4-((4-methyl-1-piperazinyl)methyl)-N-(4-methyl-3-((4-(3-pyridinyl)-2-pyrimi	
dinyl)amino)phenyl)-, monomethanesulfonate	

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité probable dans l'environnement du fait de sa solubilité dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés

Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour

recyclage ou élimination.

Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour

laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Nom d'expédition des Nations Non réglementé

unies

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à Aucun(e)

prendre par l'utilisateur

14.7 Transport en vrac Non réalementé

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

ADR/RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé 14.2 Nom d'expédition des Nations Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e) 14.6 Précautions particulières à Aucun(e)

prendre par l'utilisateur

IATA

14.1 Numéro ONU Non réglementé 14.2 Nom d'expédition des Nations Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e) 14.6 Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

Inventaires Internationaux

TSCA 8(b) **DSL/NDSL EINECS/ELINCS ENCS IECSC KECL PICCS** AICS (Australie)

International inventories legend

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H351 - Susceptible de provoquer le cancer en cas d'ingestion

H360Df - Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité

H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Procédure de classificationJugement expert et détermination de la force probante des données.

Date d'émission : 07-janv.-2015 Date de révision : 26-mars-2018

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.